

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES

OPTION A – VOITURES PARTICULIÈRES



*Un métier de passion, orienté client,
dans un environnement
en évolution permanente*

Le confort, la sécurité et la prise en compte de l'environnement font sans cesse évoluer les véhicules. La haute technologie est présente à tous les niveaux : électronique embarquée, voiture intelligente, véhicule hybride, aide à la navigation, multiplexage, ordinateur de bord, matériaux composites, peinture hydrosoluble...

Les métiers de l'automobile sont exigeants et sont souvent animés par la passion et la motivation. De plus, ces métiers s'ouvrent de plus en plus sur la relation client.

Principales missions :

Réaliser l'entretien courant des véhicules

Effectuer les contrôles anti-pollution, les vidanges du moteur, les remplacements du liquide de freins.

Mesurer et régler des ensembles mécaniques ou électriques

Utiliser la documentation technique et les appareils de mesure

Avec de l'expérience, intervenir sur la suspension, la climatisation...

Rencontrer le client pour présenter les travaux réalisés sur le véhicule



DÉBOUCHÉS

- ✓ Mécanicien(ne) de service rapide
- ✓ Dépanneur(se) remorqueur
- ✓ Technicien(ne) électricien automobile
- ✓ Mécanicien(ne) diéséliste
- ✓ Technicien(ne) de maintenance

QUALITÉS REQUISES

- ✓ Passion pour l'automobile
- ✓ Autonomie
- ✓ Sens des responsabilités
- ✓ Rigueur
- ✓ Sens de l'observation
- ✓ Habileté
- ✓ Intérêts pour les évolutions technologiques

LA FORMATION

La formation permet à l'apprenti(e) d'accéder progressivement à un niveau de compétences et de qualification afin de lui donner la possibilité de **le rendre immédiatement opérationnel en entreprise.**

ENSEIGNEMENTS

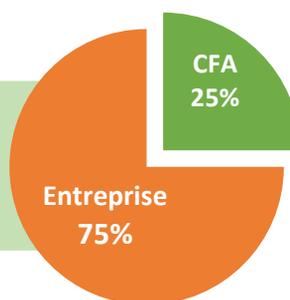
Professionnel

- Etude graphique
- Technologie appliquée à la profession
- Travaux pratiques
- Prévention Sécurité Environnement

Général

- Mathématiques
- Français
- Histoire - Géographie
- Langue Vivante Etrangère (facultatif)
- Education Physique et Sportive

**12 semaines de cours par an
Alternance à la semaine**



TAUX DE RÉMUNÉRATION D'UN APPRENTI

	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^{ème} année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	Durée d'exécution du contrat

La rémunération peut être supérieure à ces montants si l'entreprise applique des accords particuliers (convention collective ou accords de branches professionnelles, d'entreprises...)

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLE :

Bac pro Maintenance des véhicules
(Option A – Véhicules particuliers)

Mention Complémentaire
Maintenance des systèmes embarqués
de l'automobile dominante véhicules
particuliers

Mention complémentaire
Maintenance des moteurs diesel et de
leurs équipements

CONTACTS

Pour tout renseignement et inscription :

05.57.52.72.90